



BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis
Semaine du 27 octobre 2025

LE CHIFFRE A RETENIR

14,7%

Le taux de créances douteuses du secteur
bancaire tunisien à fin mars 2025

Tunisie

7^{ème} édition des Rencontres d'affaires Tunisie de Business France à Paris

Le 28 octobre 2025 se sont tenues à Paris les « [Rencontres d'Affaires Tunisie 2025](#) » organisées par Business France et réunissant, aux côtés de S.E. Mme Anne Guéguen Ambassadrice de France en Tunisie et de S.E.M. Dhia Khaled, ambassadeur de Tunisie en France, les partenaires de la Team France Export (SER de Tunis, Business France, Bpifrance, CCI Tuniso-Française, comité CCEF Tunisie, French Tech Tunis) ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et économiques tunisiens (FIPA, CDC tunisienne, UTICA, CONECT, TAA (Tunisian Automotive Association)) ainsi que près de 250 entreprises tunisiennes et françaises.

L'évènement s'est articulé autour de tables-rondes thématiques consacrées aux secteurs innovants tels que l'industrie, le numérique, les énergies renouvelables, la formation et le rôle économique de la diaspora. En parallèle, des rencontres institutionnelles et B2B ont permis de renforcer des partenariats franco-tunisiens, d'encourager l'investissement en France et de favoriser l'émergence de projets dans ces domaines porteurs.

La participation en hausse des entreprises à cette édition 2025 témoigne de la dynamique positive des relations économiques franco-tunisiennes, la France restant le 1^{er} partenaire commercial de la Tunisie (11,5 Mds EUR d'échanges de biens et services en 2024), le 1^{er} investisseur (200 M EUR d'IDE en 2024, avec 300 projets ayant généré 3 700 emplois), la Tunisie étant le 1^{er} pays africain investisseur en France pour la 6^{ème} consécutive.

L'évènement a notamment accueilli une délégation d'une quinzaine de chefs d'entreprises tunisiennes membres de l'UTICA conduite par son président M. Samir Majoul et accompagnée par les Conseillers du Commerce Extérieur (CCE).



Intervention d'Anne Guéguen, Ambassadrice de France en Tunisie aux « Rencontres d'affaires Tunisie 2025 » à Paris.

Le taux d'exécution des dépenses budgétaires de l'Etat s'établit à 51% à fin août 2025

D'après les [résultats provisoires de l'exécution du budget](#) publiés par le ministère des Finances, les recettes budgétaires de l'État ont atteint 31,6 Mds TND (9,3 Mds EUR) à fin août 2025, soit un taux de réalisation de 63% par rapport aux objectifs fixés dans la loi de finances 2025 (LF 2025), pour une cible à fin août de 67%.

Les recettes fiscales se sont élevées à 29,1 Mds M TND, soit un taux de réalisation de 64% alors que les recettes non fiscales ont été collectées à hauteur de 52% (2,3 Mds TND). Les ressources d'emprunt ont, quant à elles, atteint 13,8 Mds TND, soit à un taux de réalisation de 49%, grâce à la mobilisation de financements domestiques (14,1 Mds TND, taux de réalisation de 64%) alors que les ressources externes sont nettement inférieures à la mobilisation attendue (2,9 Mds TND, taux de réalisation de 49%). Concernant les dépenses budgétaires, ces dernières s'établissent à 30,6 Mds TND à fin août (9 Mds EUR), soit un taux d'exécution de 51%, pour une cible à fin août de 67%.

Ce résultat s'explique principalement par le faible taux d'exécution des dépenses d'intervention (38%, soit 7,7 Mds TND) et des dépenses d'investissement (44%, soit 2,4 Mds TND). La sous-exécution des dépenses d'intervention, composées principalement de subventions (4,2 Mds TND, soit un taux d'exécution de 36%), s'explique notamment par la baisse des cours internationaux des produits de base et de l'énergie.

A l'inverse, le remboursement des intérêts de la dette et les dépenses de masse salariale connaissent des taux d'exécution plus élevés, de respectivement 60% (3,9 Mds TND) et 64% (15,5 Mds TND). Parallèlement, l'Etat a assuré le remboursement de 77% (14,1 Mds TND) du principal de la dette publique à fin août. Pour rappel, la loi de finances (LF 2025) prévoit un déficit hors dons de 5,5% en 2025 (après 6,4% en 2024).

Selon Fitch, le taux de créances douteuses du secteur bancaire s'établirait à 14,7% à la fin du T1 2025

Selon un communiqué de [Fitch Ratings](#) publié le 28 octobre 2025, l'activité des banques tunisiennes résidentes demeure contrainte par un environnement macroéconomique difficile, marqué par une inflation encore élevée, une croissance économique modérée et une politique monétaire restrictive.

La rentabilité du secteur reste limitée en termes réels avec un rendement moyen des capitaux propres (ROE) qui s'établit en moyenne à 10,6% entre 2022 et le premier semestre 2025, pour une inflation moyenne d'environ 7,8% sur la même période. La progression du crédit à l'économie est faible (+0,6% sur les cinq premiers mois de 2025), reflétant à la fois la faiblesse de la demande de financement du secteur privé dans un contexte de taux d'intérêt élevés (taux directeur de la BCT à 7,5%) et d'accroissement de l'exposition des banques à la dette souveraine en lien avec l'important besoin de financement de l'État (15% du PIB selon la loi de finances 2025), majoritairement financé par des ressources domestiques.

L'exposition souveraine du secteur bancaire devrait ainsi poursuivre sa hausse en 2026, après avoir atteint environ 25% des actifs en 2025 (contre 12% en 2019). Le ratio de prêts non performants a quant à lui progressé à 14,7% au premier trimestre 2025, son plus haut niveau depuis 2021, bien qu'il soit largement constitué de créances anciennes. Selon Fitch, le secteur conserve néanmoins un niveau de liquidité confortable, alimentée par la croissance des dépôts (+3% sur les cinq premiers mois de 2025) et par les opérations de refinancement de la BCT.

La BCT facilite les modalités de paiement pour les exportations de marchandises

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a publié le 27 octobre 2025 une [circulaire](#) modifiant les dispositions encadrant le règlement

financier des importations et exportations de marchandises. Le texte introduit davantage de flexibilité dans les modalités de paiement à l'exportation. Les ventes dont le règlement intervient dans un délai maximal de 120 jours peuvent désormais être effectuées par tout moyen de paiement prévu contractuellement, sans restriction particulière (contre un délai de 60 jours auparavant). Les opérations prévoyant des délais compris entre 121 et 360 jours ne nécessitent plus d'autorisation préalable de la BCT, à condition qu'elles soient assorties d'une garantie bancaire non résidente ou d'un instrument sécurisé (crédit documentaire irrévocable, lettre de crédit stand-by, traite avalisée).

Au-delà de 360 jours, une autorisation préalable de la BCT reste nécessaire. Cette mesure vise à faciliter les exportations tunisiennes. Pour rappel, la BCT avait déjà relevé, le 5 septembre dernier, les plafonds de transferts en devises pour les études à l'étranger. Si ces initiatives traduisent une volonté d'assouplir progressivement le cadre des changes, celui-ci reste caractérisé par l'obligation de rapatriement et de cession des recettes d'exportation, un contrôle étroit des transferts à l'étranger et des restrictions sur l'ouverture et l'alimentation des comptes en devises.

Les exportations d'huile d'olive en hausse de 41% en volume à fin septembre 2025

Selon le [dernier rapport](#) de l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI), les exportations d'huile d'olive pour la campagne 2024/2025 à fin septembre 2025 s'établiraient à environ 270 K tonnes, soit une augmentation de 41% par rapport à la même période de l'année précédente. L'huile d'olive conditionnée ne représente que 15% du volume total des exportations, le reste étant exporté en vrac. Cette répartition est sensiblement la même que pour la campagne précédente où la part d'huile d'olive conditionnée dans le volume d'exportation était de 14%.

Compte tenu de la baisse des cours internationaux (le prix moyen de l'huile d'olive au mois de septembre 2025 était 46% inférieur à celui du mois de septembre 2024), les recettes d'exportation s'établissent à 3,6 Mds TND (1,1 Md EUR), contre 5 Mds TND pour la campagne précédente. Enfin, sur les 11 premiers mois de la campagne 2024/2025, les principaux clients de la Tunisie pour l'huile d'olive sont l'Espagne (26,7%), l'Italie (26,4%) et les Etats-Unis (19,3%).

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	53	59	60,4
Croissance du PIB réel, en %	1,6	2,5	2,1
Taux d'investissement, en % du PIB	-	-	-
Taux d'épargne, en % du PIB	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	7	5,9	6,1
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,9	-5,3	-5,2
Recettes publiques, en % du PIB	27,9	27,5	27,4
Dépenses publiques, en % du PIB	33,8	32,9	32,6
Dette publique, en % du PIB	83,3	80,6	82,6
Solde courant, en % du PIB	-1,7	-3,1	-3,3
Réserves en devises, en Mds USD	9,2	8,7	7,9
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC+/CAA2 stable	B-/CAA1 stable	-

Source : WEO octobre 2025 (FMI).

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en %	T2 2025	+3,2%	+1,6 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T2 2025	15,3%	-0,4 p.p.
Taux d'inflation mensuel, en %	Sept 2025	5,0%	-0,2 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 20/10/2025	6 715M TND	+7,8% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 20/10/2025	6 992M TND	+7,6% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 26/03/2025	7,5%	-0,5 p.p.
Réserves de change, en jours d'importations	Au 30/10/2025	106 jours	-5jours
USD/TND	Au 29/10/2025	2,93	-5,53%
EUR/TND	Au 29/10/2025	3,41	+1,76%

Sources : INS, BCT.

Libye

La BCL assouplit certaines mesures d'accès aux devises pour les petits importateurs

Dans un [communiqué](#) publié le 28 octobre 2025, la Banque centrale de Libye (BCL) a annoncé avoir rencontré le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Misrata ainsi que plusieurs représentants du mouvement des petits commerçants. Cette rencontre fait suite à une manifestation d'un groupe de commerçants et d'importateurs réclamant l'abrogation de la décision n°42/2025 du ministère de l'Économie, qui impose aux autorités douanières de ne traiter que les importations dont les règlements sont effectués via le système bancaire formel. Cette nouvelle mesure vise à encadrer les opérations d'importation et d'exportation conformément aux lois contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à limiter l'usage du marché parallèle.

La BCL a également annoncé un assouplissement des conditions d'accès aux devises pour les petits commerçants et importateurs. Les principales mesures portent sur : (i) la possibilité, pour les petits importateurs, de demander directement l'ouverture de lettres de crédit pour des montants inférieurs à 500 000 dollars, sans passer par des procédures collectives ou des intermédiaires ; (ii) la possibilité d'effectuer des virements internationaux directs, notamment vers les pays qui n'acceptent plus les lettres de crédit libyennes ; et (iii) la levée de certains obstacles entravant l'utilisation des cartes bancaires internationales par les petits commerçants jugés légitimes. Ces dispositions visent à faciliter les opérations d'importation tout en préservant le contrôle de la BCL sur la sortie de devises.

L'OCDE propose des réformes pour renforcer la gouvernance économique de cinq secteurs d'activité

L'OCDE a publié, le 28 octobre 2025, les [conclusions](#) de son projet « Promouvoir le dialogue public-privé (PPD) en Libye », lancé en 2019 pour favoriser une gouvernance économique plus inclusive et encourager la diversification du tissu productif. Le rapport identifie cinq secteurs prioritaires (bancaire, technologies de l'information et de la communication, agroalimentaire, infrastructures et transport) et formule plusieurs recommandations pour chacun d'eux. **Le système bancaire libyen** demeure concentré, fragilisé par les pénuries de liquidités, un cadre réglementaire lacunaire et un accès limité au crédit (l'encours de crédit destiné au secteur privé ne représentait que 17% du PIB en 2020). L'OCDE préconise la mise en place d'instruments de liquidité à court terme, le développement de produits d'épargne et le renforcement des dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT). **Le secteur des TIC**, confronté à des infrastructures déficientes (taux de couverture 4G limité à 67% du territoire, pannes électriques récurrentes), souffre également d'un cadre juridique incomplet et d'une concurrence entravée par la présence de monopoles d'Etat. Le rapport recommande de renforcer la formation numérique, de consolider le cadre législatif et de promouvoir une gouvernance digitale inclusive. **Le secteur agricole** reste quant à lui marqué par une dépendance élevée aux importations alimentaires (75 à 90% des besoins alimentaire du pays) et des infrastructures d'irrigation obsolètes. L'OCDE appelle à se conformer aux normes internationales, à améliorer la qualité et la certification des produits, à garantir l'accès aux intrants et à moderniser les infrastructures rurales, tout en favorisant des pratiques durables et une meilleure gestion des ressources hydriques. **Dans le domaine des infrastructures**, affaiblies par des années de conflit et l'instabilité politique, les priorités sont de réviser les lois d'investissement, de structurer un cadre propice aux partenariats public-privé et d'attirer les investissements étrangers pour soutenir la reconstruction et la

diversification de l'économie hors hydrocarbures. Enfin, le secteur des transports, dont près de 80% des infrastructures nécessiterait une reconstruction, requiert une régulation unifiée et des réformes destinées à attirer les capitaux afin de permettre le développement de grands projets de transport.

Réouverture de l'aéroport de Syrte après 12 ans de fermeture

Samedi 25 octobre 2025 a eu lieu la [réouverture](#) de l'aéroport international du Golfe de Syrte après l'achèvement de travaux de réhabilitation, lors d'une cérémonie officielle à laquelle ont assisté le Premier ministre du gouvernement de stabilité nationale (GSN), M. Oussama Hammad et le directeur du Fonds de développement et de reconstruction de la Libye, M. Belqacem Haftar. L'aéroport avait été fermé en 2013 à la suite des dommages subis lors de la guerre civile libyenne. Cette réouverture s'est déroulée avec la participation d'officiels de Tripoli et de Benghazi et des compagnies aériennes MedSky Airlines, Buraq, Berniq, Taj Airlines et Libya Air Ambulance.

La reprise du trafic aérien, domestique et international, est un des axes de normalisation et de développement retenu par les autorités de Tripoli et de Benghazi. En 2025, plusieurs compagnies aériennes ont repris la desserte des aéroports libyens : MedSky Airlines a inauguré la ligne Benghazi-Athènes, ITA la ligne Tripoli-Rome ou encore Turkish Airlines sur la ligne Benghazi-Istanbul.

L'Ambassadeur de Turquie rencontre le ministre du pétrole et du gaz ainsi que le président de la NOC

Le 27 octobre 2025, l'Ambassadeur de Turquie à Tripoli, S.E. M. Güven Begeç [a rencontré](#) le ministre du pétrole et du gaz, M. Khalifa Abdel Sadiq puis, [plus tard dans la journée](#), M. Masoud Suleiman, Président de la NOC. Selon les communiqués officiels, les échanges ont porté sur les moyens de renforcer les partenariats entre les deux pays

et entre la NOC et les entreprises turques opérant dans le secteur pétrolier, en mettant l'accent sur le développement des infrastructures et la promotion des investissements. Pour rappel, le gouvernement d'unité nationale (GUN) de Tripoli a signé en 2019 un mémorandum d'entente (MoU) au sujet du tracé des délimitations des zones économiques exclusives (ZEE) des deux pays en Méditerranée, dans une zone présentant un potentiel d'exploitation d'hydrocarbures offshore. La Grèce avait notamment condamné ce MoU.

Visite d'une délégation de Chevron en Libye – rencontre avec le Premier ministre du GUN et le Président de la NOC

Le Premier ministre du gouvernement d'unité nationale (GUN) libyen M. Abdulhamid Al-Dabaiba [a reçu une délégation de la société pétrolière américaine Chevron](#) le 28 octobre 2025, en présence du ministre du Pétrole et du Gaz M. Khalifa Abdul Sadiq. M. Al-Dabaiba a souligné les efforts du gouvernement pour instaurer un climat d'investissement stable et attractif, tandis que les représentants de Chevron ont exprimé leur volonté de renforcer leur présence en Libye et de contribuer au développement du secteur énergétique et à la relance économique du pays.

La délégation de Chevron [s'est ensuite entretenue](#) avec M. Masoud Suleiman, président de la National Oil Corporation (NOC) afin d'explorer de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement dans le secteur énergétique libyen. Les discussions ont porté sur l'élargissement des partenariats dans l'exploration, la production et le développement des champs pétroliers, ainsi que sur des opportunités communes dans les énergies renouvelables.

L'intérêt des compagnies pétrolières américaines pour la Libye est croissant, alors que seule la société pétrolière ConocoPhillips opère pour l'instant en Libye

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	48,4	48	49,2
Croissance du PIB réel, en %	1,92	15,562	4,23
Production pétrolière, en M b/j	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	2,1	1,8	1,6
Solde budgétaire, en % du PIB	-25,1	-4,3	-1,0
Solde courant, en % du PIB	-4,2	0,9	0,6
Réserves en devises, en Mds USD	82,9	81,5	81,1

Source : WEO octobre 2025 (FMI).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

[Abonnez-vous : S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.